

Tarifs en vigueur à partir du 1^{er} septembre 2023

Mise à disposition des salles communales

Tarifs pour une utilisation à l'année			
Salle	Type d'occupant et d'occupation	Tarif plein	Tarif réduit
Maison des champs	Associations saint-genoises	1 170,00 €	580,00 €
Salle multifonctionnelle	Associations saint-genoises et partenaires ville Forfait 1 : moins de 12h par semaine	350,00 €	175,00 €
	Associations saint-genoises et partenaires ville Forfait 2 : plus de 12h par semaine	450,00 €	250,00 €
Saliste Alphonse Gayet Collonges	Associations saint-genoises et partenaires ville	795,00 €	395,00 €
Salle polyvalente du Mixcube	Associations saint-genoises et partenaires ville Utilisation régulière hebdomadaire sans cuisine une demi-journée par semaine hors vacances scolaires et week-end	795,00 €	395,00 €
	Associations saint-genoises et partenaires ville Utilisation régulière avec cuisine une journée de week-end par mois (12 utilisations par an maximum)	1 200,00 €	600,00 €

Tarifs pour une utilisation ponctuelle supérieure à 4 jours			
Salle	Type d'occupant et d'occupation	Tarif plein	Tarif réduit
Saliste Alphonse Gayet Collonges	Associations saint-genoises et partenaires ville	530,00 €	265,00 €

Tarif pour utilisation ponctuelle, par jour d'utilisation			
Salle	Type d'occupant et d'occupation	Tarif plein	Tarif réduit
Salle des Collonges	Associations saint-genoises et partenaires ville Maximum 8 heures d'occupation consécutives Une gratuité/an pour l'assemblée générale ordinaire des associations saint-genoises	160,00 €	80,00 €
	Régies immobilières de copropriétés saint-genoises, entreprises saint-genoises et CE saint-genois (maxi 4h)	300,00 €	Non applicable
	Régies immobilières de copropriétés saint-genoises, entreprises saint-genoises et CE saint-genois (de 4 h à 8h)	600,00 €	Non applicable
	Associations, entreprises et régies immobilières de copropriétés extérieures (maxi 4h)	600,00 €	Non applicable
	Associations, entreprises et régies immobilières de copropriétés extérieures (de 4h à 8h)	1 200,00 €	Non applicable
Petit Revoyet	Associations saint-genoises et partenaires ville	110,00 €	60,00 €

Tarif pour utilisation ponctuelle, par jour d'utilisation			
Salle	Type d'occupant et d'occupation	Tarif plein	Tarif réduit
ou Grand Revoyet	(maxi 8h)		
	Régies immobilières de copropriétés saint-genoises, entreprises saint-genoises et CE saint-genois (maxi 8h)	180,00 €	Non applicable
	Associations entreprises et régies immobilières extérieures (maxi 8h)	400,00 €	Non applicable
Petite Maison des champs	Associations saint-genoises et partenaires ville (maxi 4h)	50,00 €	25,00 €
Salle d'Assemblée	Associations saint-genoises et partenaires ville Manifestation légère (maxi 8h)	425,00 €	210,00 €
	Associations saint-genoises et partenaires ville Manifestation lourde (maxi 10h)	815,00 €	410,00 €
	Régies immobilières de copropriété St Genoises - entreprises St Genoises et CE St Genois Manifestation légère (maxi 8h)	850,00 €	Non applicable
	Régies immobilières de copropriété saint-genoises, entreprises saint-genoises et CE saint-genois Manifestation lourde (maxi 10h)	1 400,00 €	Non applicable
	Associations, entreprises et régies immobilières extérieures Manifestation légère (maxi 8h)	1 500,00 €	Non applicable
	Associations, entreprises et régies immobilières extérieures Manifestation lourde (maxi 10h)	2 000,00 €	Non applicable
Alphonse Gayet ou Saliste	Associations saint-genoises et partenaires ville Manifestation légère (maxi 8h)	160,00 €	80,00 €
	Entreprises saint-genoises et CE saint-genois Manifestation légère (Forfait 1 maxi 4h)	300,00 €	Non applicable
	Entreprises saint-genoises et CE saint-genois Manifestation légère (Forfait 2 de 4h à 8h)	600,00 €	Non applicable
	Associations ou entreprises extérieures Manifestation légère (Forfait 1 maxi 4h)	600,00 €	Non applicable
	Associations ou entreprises extérieures Manifestation légère (Forfait 2 de 4h à 8h)	1 200,00 €	Non applicable
Salle de spectacle La Mouche Location de 10 heures de régie sur une amplitude de 12 heures	Établissements scolaires : une gratuité par an accordée pour chaque école, fédération de parents inclus	425,00 €	215,00 €
	Associations saint-genoises culturelles et partenaires et associations saint-genoises ayant un projet artistique et culturel	1 200,00 €	600,00 €
	A partir de la 11ème heure de location pour les associations susvisées	42,00 €	Non applicable
	Entreprises saint-genoises ayant un projet artistique et culturel	2 000,00 €	Non applicable
	Associations et entreprises extérieures ayant un projet artistique et culturel	2 500,00 €	Non applicable
	A partir de la 11ème heure de location pour les occupants susvisés	165,00 €	Non applicable

Tarif pour utilisation ponctuelle, par jour d'utilisation			
Salle	Type d'occupant et d'occupation	Tarif plein	Tarif réduit
Salle de spectacle La Mouche Pour exploitation projection cinéma	Entreprises saint-genoises ayant un projet artistique et culturel	1 500,00 €	Non applicable
	Associations et entreprises extérieures ayant un projet artistique et culturel	2 000,00 €	Non applicable
Salle polyvalente du Mixcube	Associations saint-genoises et partenaires ville Utilisation ponctuelle avec cuisine	400,00 €	150,00 €
	Associations saint-genoises et partenaires ville Utilisation ponctuelle sans cuisine	300,00 €	150,00 €

Pénalités sur la mise à disposition des salles		
Salle	Type de pénalité	Montant
Toutes salles	Frais de ménage - coût heure	54,00 €
Saliste Alphonse Gayet Petit Revoyet Grand Revoyet	Désistement moins d'un mois avant la date de la manifestation	33,00 €
	Dépassement horaire	54,00 €
	Dépassement horaire ou absence des organisateurs à l'horaire prévu de fermeture de la salle Alphonse Gayet	
	Utilisation différente de celle prévue au contrat ou incompatibilité avec les dispositions prévues au règlement	
	Pénalité état des lieux : non respect partiel des consignes	
Salle d'Assemblée Salle de spectacle de La Mouche Salle des Collonges Salle polyvalente du Mixcube	Désistement moins d'un mois avant la date de la manifestation (associations saint-genoises)	33,00 €
	Désistement moins d'un mois avant la date de la manifestation (autre)	10 % du tarif applicable
	Modification d'horaire de dépôt ou de reprise de matériel (uniquement pour la salle de spectacle et salle d'Assemblée)	54,00 €
	Dépassement horaire 1ère heure - A partir de la 2ème heure	108,00 €
	Utilisation différente de celle prévue au contrat ou incompatibilité avec dispositions prévues au règlement	
	Pénalité/ état des lieux - non respect partiel des consignes	
	Pénalité/ état des lieux - non respect total des consignes	167,00 €